

Les accueils de loisirs et séjours de vacances sont de merveilleux espaces d'épanouissement des enfants et des adolescents. Ils proposent de multiples expériences qui contribuent à leur éducation et à leur développement.

Etre animatrice, animateur c'est participer à la vie d'un accueil, c'est contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes, c'est prendre plaisir à créer les meilleures conditions de leur accueil et de leur épanouissement.

La formation BAFA est une préparation à de nouvelles fonctions mais aussi un apprentissage citoyen. Vous y trouverez un terrain de valorisation et de transmission de ce qui vous passionne et vous construit.



NOS VALEURS

Les Foyers Ruraux s'appuient sur leur projet éducatif pour décliner leurs principes pédagogiques au sein des accueils collectifs de mineurs et des formations. Ils partagent les valeurs suivantes :

Accompagner l'enfant ou le jeune dans sa construction

Les Foyers Ruraux sont attentifs à l'évolution de chaque individu au sein des groupes. Ils encouragent le vivre ensemble, la coopération, l'autonomie et la prise d'initiative.

S'inscrire dans une logique de coéducation

Les Foyers Ruraux participent à la réflexion globale éducative. Les stagiaires pourront découvrir l'importance de travailler avec l'environnement des enfants : les parents, les habitants, les élus, les



Cultiver l'ouverture au monde

Il est nécessaire que chaque enfant puisse découvrir le monde qui l'entoure et prendre pleinement conscience des richesses de notre environnement et l'importance de l'ouverture aux autres et aux différences.

CONTACT

Fédération Départementale des
Foyers Ruraux des Vosges

Olivier CONSTANT

03 29 37 86 93

Viser toujours la qualité éducative

Les Foyers Ruraux défendent une approche exigeante, impliquée et résistante à la pression économique et sociétale. Les stagiaires découvriront l'importance de prendre le temps de la réflexion et de la construction des projets.

BAFA

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation



Imprimé par nos soins - No pas jeo sur la voie publique

DEVENEZ

ANIMATRICE ANIMATEUR



AVEC LES FOYERS RURAUX DES VOSGES !

Le **BAFA** permet d'animer, à titre **non professionnel** et de façon occasionnelle, des **accueils de loisirs** ou **séjours de vacances**. Pour s'inscrire, il faut être âgé de **17 ans au 1er jour du 1er stage**. Le parcours de formation se déroule en **3 étapes** et doit s'effectuer dans un délai de **30 mois**.

1. SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE

Durée : 8 jours - vacances de printemps

La session de formation générale permet la découverte et l'appropriation de notions essentielles pour assurer les missions d'animation. On y aborde notamment :

- ⇒ La connaissance de l'enfant et de l'adolescent.
- ⇒ Le rôle éducatif de l'animateur et son positionnement.
- ⇒ L'expérimentation de nombreuses activités.
- ⇒ Le fonctionnement des accueils, la législation et la sécurité.

2. STAGE PRATIQUE

Un stage en situation d'animation en accueils de loisirs ou séjours de vacances. Nous vous accompagnerons dans vos démarches pour trouver un organisme susceptible de vous employer

Durée minimum : 14 jours

3. SESSION D'APPROFONDISSEMENT

Durée : 6 jours - vacances d'automne

Cette session permet de faire le point sur son parcours de formation à partir de l'analyse de son stage pratique mais aussi d'approfondir ses connaissances techniques et pédagogiques.

Les stagiaires pourront découvrir de nouvelles activités pour construire des projets d'animation de qualité.



NOS ENGAGEMENTS

- × **Accueil et hébergement de qualité.**
- × **Nombre de stagiaires limité afin de favoriser un suivi individualisé.**
- × **Equipe de formateurs expérimentés, composée de professionnels et volontaires engagés.**
- × **Accompagnement tout au long de la formation** (aide à la recherche de stage pratique, journées de rassemblements et de formation).

LES AIDES

La MSA ou la CAF : différentes aides en fonction ou pas des ressources.

Le Conseil Départemental des Vosges (carte Zap) : chèque de 100 € (pour le 3ème stage).

Les communautés de communes ou les communes : renseignez-vous certaines aides peuvent être importantes.

Les comités d'entreprises aident aussi, n'hésitez pas à vous renseigner.

POUR VOUS INSCRIRE

Vous devez vous pré-inscrire sur le site national : <http://jeunes.gouv.fr/bafa-bafd> en suivant la procédure indiquée.

Vous recevrez un numéro à communiquer lors de votre inscription.

Ensuite, vous devez remplir la fiche d'inscription de la formation et nous la transmettre accompagnée d'un chèque d'acompte de 100 €. Nous vous enverrons une confirmation d'inscription ainsi que des informations pratiques.